Aujourd'hui, sous une forme prudente, nous voyons reparaître ces mêmes insinuations, et très probablement nous les verrons se reproduire comme manœuvre de la dernière heure, alors qu'il sera impossible d'y répondre.

Nous mettons au défi l'administration des contributions indirectes de prouver qu'elle ait jamais eu à dresser un seul procès-verbal contre M. Fiévet soit dans la fabrique de Sin, soit dans celle de Masny.

Nous mettons au défi l'*Ami du Peuple* et le *Petit Nord* de prouver que M. Fiévet ait jamais fraudé cette administration.

Et certes, dans une carrière d'un demi-siècle, nous croyons que c'est un fait assez rare d'un industriel qui n'ait jamais eu un seul démêlé avec une administration qui ne passe pas pour être précisément bienveillante et aimable.

De quoi s'agit-il donc alors?

Nous avons cherché et, si nous en croyons les indiscrétions de quelques frères et amis, il s'agirait d'une simple contestation avec l'administration des douanes, contestation qui s'est modestement dénouée devant le juge de paix.

Nous ne craignons pas la lumière, et puisque nos adversaires s'efforcent, dans un but que l'on comprendra, de jeter quelque déconsidération sur la vie si profondément honorable de M. Fiévet, nous allons au devant de leurs attaques.

M. Fiévet, en tant que fabricant raffineur devait compléter ses approvisionnements et se procurer des sucres bruts de différents côtés. En 1872, il avait acheté des sucres bruts provenant de Belgique. Si les sucres avaient été belges, point de difficultés, l'administration n'avait qu'à s'incliner.

La douane, à l'arrivée des wagons, prétendit que les sucres étaient français; ils l'étaient en fait. La douane y vit une contravention qu'elle a relevée contre M. Fiévet, et ce dernier fut condamné à 100 fr. d'amende.

En réalité, M. Fiévet n'était pour rien dans cette contravation; seul, l'expéditeur était l'auteur de cette irrégularité. Mais en vertu des règlements de la douane, M. Fiévet, déclarant ces sucres à l'entrepôt, était considéré comme propriétaire et par suite légalement responsable. Sa bonne foi n'était pas mise en cause; mais, dans ces sortes d'affaires, la bonne foi ne peut être invoquée comme excuse. M. Fiévet subissait les conséquences d'une législation inique qui faisait aux sucres belges un traitement plus favorable qu'aux sucres français.

Si tous les raffineurs avaient fait comme M. Fiévet et si, au lieu des sucres allemands, ils n'avaient introduit que des sucres français, ils auraient peut-être quelques procès-verbaux à leur charge, mais l'agriculture serait florissante, et nous nous étonnons que les hommes qui se prétendent les amis de cette agriculture viennent reprocher à M. Fiévet s'il a été une seule fois mis en contravention dans sa vie, de l'avoir été pour avoir travaillé des sucres français à la place des sucres étrangers.

Qu'est-ce qu'un candidat indépendant ? — On lit dans l'*Echo de la Frontière*, de Valenciennes :

« L'*Impartial du Nord*, avec plus de naïveté que d'adresse, demande à l'honorable M. Fiévet ce que c'est qu'un candidat indépendant.

» Nous allons vous l'apprendre, cher confrère.

» Un candidat indépendant est tout juste le contraire d'un candidat opportuniste qui, à l'exemple de M. Macarez, a accepté la candidature officielle.

» L'un est libre, tandis que l'autre a cessé de l'être.

» Saisissez-vous maintenant? »

Un journal républicain indépendant, le *Nord maritime*, de Dunkerque, publie sous ce titre : « Lettre d'un homme de rien à des personnes de qualité », un article qui mérite d'être cité :

Dunkerque, le 14 janvier 1885.

A MM. les administrateurs et rédacteurs du journal le *Phare*, de Dunkerque.

Messieurs,

Il a été affirmé, dans l'un des derniers numéros de votre journal, que le *Nord maritime* dont je suis le collaborateur, avait donné un coup de pied à la République, parce qu'il avait reproduit et approuvé les principaux passages des discours de MM. Plichon et des Rotours, prononcés récemment à Lille.

Fidèle à votre système de « déaigrement de parti-pris », vous ne voulez pas reconnaître que l'on peut couramment critiquer et même fustiger certains actes des hommes du jour, sans s'en prendre aux principes mêmes, et aux institutions qui nous régissent et qui, comme je le proclamais récemment, ont une origine normale, autant que loyale et rationnelle.

Enthousiastes quand même de vos fétiches, *les opportunistes*, vous ne voulez pas voir le gouffre qu'ils ont ouvert sous nos pas, et la débâcle à laquelle ils nous conduisent par leur politique à double face et de sous-entendus.

Vous trouvez étrange qu'un de vos confrères ne partage pas votre avis et, de ce que vous êtes opportunistes à tous prix, vous vous proclamez les seuls *républicains brevetés s. g. d. g.*, parce que vous êtes toujours disposés à encenser les choses et les hommes qui détiennent le pouvoir ! C'est là une grave erreur, messieurs, et on rend un plus mauvais service à ses amis en leur envoyant constamment de l'encens sous le nez, qu'en leur mettant cet utile appendice dans leurs petites chinoiseries

Ce n'est pas sans intention que j'emploie ce mot, car tout est à la Chine aujourd'hui, et s'il vous était donné de comprendre *par expérience* ce qu'est une guerre de ce genre, entreprise à 4,000 lieues de la Mère Patrie, et contre une population de 400 millions d'habitants, vous comprendriez mieux aussi les objurgations de M. Fiévet, et un peu moins le prudent silence de son compétiteur l'honorable M. Macarez.

Ainsi tenez, par exemple, je lisais hier dans un journal les quelques lignes suivantes :

« Le transport *un tel* emportera demain 1,400 hommes de renfort à destination du Tonkin, ils seront logés, etc. »

Eh ! bien, ce petit entrefilet si anodin, en apparence, est déjà gros d'orages et les vieux loups de mer vous diront ce qu'est une traversée de 6 ou 7 semaines dans cette saison, pour des hommes littéralement parqués lorsqu'ils se trouvent en aussi grand nombre sur un navire.

Ils vous diront la somme de souffrances, de déboires, et de malédictions qu'ils auront dépensées lorsqu'ils pourront enfin débarquer .. non pas à la *Terre promise*, mais dans une contrée où les attendent la fièvre et les balles d'un ennemi sans cesse renouvelé.

Il y a déjà un poème dans cette première partie de l'odyssée, et il est toujours facile à celui qui placé devant une bonne table et un non moins bon encrier, le tout auprès d'un bon feu, de parler à la légère de ces choses là, souvent sans trop les comprendre; mais les hommes pratiques savent malheureusement et par expérience à quoi s'en tenir, et ils diront avec le *Nord maritime*, que les orateurs de Lille ont eu raison de fulminer contre ce genre d'expérience et que M. Macarez a eu tort de les approuver par son silence, car, qui ne dit rien consent, on connaît le proverbe.

A un autre point de vue, on aura beau démentir et redémentir les vrais motifs de la retraite du général Campenon, il n'en restera pas moins acquis que le départ des renforts pour le Tonkin va désorganiser la mobilisation éventuelle de l'armée, et qu'on néglige un peu trop, pour le moment, de surveiller ce qui se passe à l'Est.

Personne ne doute de ce que vaut au juste la bonne foi du politicien étranger qui n'a jamais cessé de nous encourager dans cette guerre néfaste, entreprise sans l'assentiment des représentants de la nation et continuée de même.

Permettez-moi, Messieurs, d'appeler pour, terminer, votre attention sur les lignes suivantes que je pêche dans un journal républicain, l'un des plus sérieux organes du parti dont vous avez la prétention d'être les seuls représentants à Dunkerque :

La conquête et l'occupation du Tonkin, dont personne ne connaît au juste les frontières, fût-elle faite, la paix avec la Chine fût-elle signée, la sécurité n'en serait guère plus grande. La Chine s'est aguerrie, la Chine s'est pourvue d'armes et de munitions. La Chine a reçu et reçoit de M. de Bismarck des instructeurs et des officiers, la Chine sera donc toujours en mesure de rouvrir les hostilités suivant sa propre fantaisie ou à la suggestion des tiers.

M. de Bismarck se vantait, il y a deux ans, de tenir la France en respect par l'épée, dont la poignée est à Berlin et dont la pointe est à Metz. Dans quelques semaines, il pourra se féliciter de l'avoir jetée dans un étau, dont les branches seront, en Europe, l'armée allemande, en Asie, l'armée chinoise.

Voilà pour la situation politique et militaire.

La situation financière n'est pas meilleure, nos dépenses militaires et navales vont doubler; le sang et l'argent français vont couler.

La Chambre et le Sénat ont fait de M. Ferry tout simplement un dictateur. Elles ont en fait abandonné à sa discrétion un milliard à dépenser et la libre répartition de l'armée en Asie, en Afrique et en Europe.

On peut dire, sans exagérer, que la France n'a jamais couru d'aventure plus chanceuse ni de péril plus grand. Toutes les catastrophes deviennent possibles Nous perdons la liberté de nos mouvements.

Que pensez-vous de ces affirmations, Messieurs du *Phare* ? de ces affirmations que viennent corroborer l'opinion des principaux journaux vraiment républicains, *ce qui ne veut pas dire opportunistes...*

Etonnez-vous, après cela, du silence de votre honorable candidat et des attaques de ses adversaires !

Sur ce, je vous présente, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.

Un homme de rien.

Candidature amphibie

M. Macarez prend, à l'occasion, le masque de la modération.

A certains délégués, il irait jusqu'à faire entendre qu'il a des sympathies orléanistes.

D'un autre côté, il a affirmé qu'il voterait comme M. Casimir Fournier.

Il importe qu'il n'y ait pas d'équivoque.

Le 17 février 1883, M. Casimir Fournier, en compagnie de ses collègues, MM. Testelin, Dutilleul, Merlin, Massiet du Biest, avait le triste courage de voter avec la minorité jacobine du Sénat, une disposition attribuant au gouvernement le droit exorbitant d'exclure, par simple décret, tout membre d'une des familles ayant régné en France.

Cette proposition monstrueuse, repoussée par le Sénat en 1883, sera reprise devant le Sénat renouvelé de 1885.

Est-il indiscret de demander à M. Macarez s'il votera ou non cette proposition ?

Gageons que M. Macarez ne répondra pas.

LA CATASTROPHE
DE LIÉVIN
29 MORTS ET 1 BLESSÉ

Un drame navrant, une catastrophe épouvantable vient de se produire à Liévin.

Nous quittons le théâtre de l'accident l'âme serrée et le cœur gros devant l'étendue du malheur qui frappe un si grand nombre de braves familles de mineurs.

Vingt-neuf morts et un blessé, tel est le triste bilan de cette sinistre journée.

En moins de 21 mois, c'est la quatrième catastrophe qui se produit à Liévin, c'est la quatrième fois qu'en dépit de précautions et de soins qui dépassent ce qu'on a imaginé de plus parfait dans toutes les minières connues, ce pays est le théâtre d'accidents qui donnent à son nom je ne sais quelle notoriété funèbre et quel lugubre retentissement.

Dès que nous avons appris la catastrophe, nous sommes immédiatement partis pour ce pays en deuil et si cruellement éprouvé.

Sur le parcours, des exagérations formidables se répandent, on parle d'un chiffre de morts et de blessés si considérable, que malgré l'étendue réelle du désastre, on éprouve comme un soulagement en apprenant la vérité.

C'est par centaines que l'imagination populaire chiffrait les victimes de la catastrophe.

Au moment où nous arrivons à Liévin, la commune est dans un calme relatif.

La consternation est sur tous les visages, mais c'est une consternation résignée, sans cris, sans grande manifestation, et peut-être plus navrante dans son mutisme que toutes les larmes et que tous les gémissements.

Chose effrayante, ces gens-là en sont presque arrivés à considérer comme une chose ordinaire, comme une chose inévitable, cette fin tragique qui hier frappait leur père, qui frappe aujourd'hui tel ou tel de leurs frères et qui, à leur tour, les frappera demain.

Cette espèce de fatalisme résigné est plus poignant que tout ce qu'on saurait dire.

L'explosion

C'est mercredi à dix heures précises du soir que l'accident s'est produit.

L'explosion a été assez forte pour que les corons de la Plaine bâtis au-dessus de la fosse aient ressenti une secousse comme celle d'un tremblement de terre et pour que, dans les poêles allumés, on ait entendu un bruit sourd semblable à une détonation.

L'explosion a eu lieu en même temps à deux étages de la fosse n° 1. Ces étages, dont l'un est à 283 mètres de profondeur et l'autre à 345 mètres, sont reliés entre eux par des pentes, puits d'aérage, etc. C'est ce qui explique comment l'accident a pu se produire simultanément en deux endroits séparés par des gisements de 67 mètres.

On sait que le grisou devient explosible lorsqu'il est mélangé à l'air dans la proportion de huit douzièmes; on sait qu'en s'enflammant, il s'étend dans les proportions qui correspondent à 700 fois son volume primitif. Il acquiert donc une puissance prodigieuse que décuplent les obstacles.

Il a une force de projection telle que les pièces de fonte les plus lourdes sont par lui soulevées de terre et projetées à 25 ou 30 mètres. On voit quels ravages il doit faire. Les bois d'étayage sont enlevés comme des brins de paille et des éboulements multiples se produisent en même temps que, rapide comme la foudre, le feu grisou brûle et asphyxie les malheureux qu'il rencontre.

Les causes de l'accident

Il serait peut-être téméraire de vouloir déterminer, dès maintenant et d'une façon absolue les causes de l'accident. Une enquête est ouverte; elle se poursuivra avec le soin scrupuleux que messieurs les ingénieurs des mines ont coutume d'apporter dans ces terribles constatations.

A l'heure présente, et après avoir entendu un nombre de témoins considérable, nous devons supposer que c'est en mettant le feu à une mine pour l'agrandissement d'un puits que l'accident s'est produit.

En effet, à dix heures précises, on devait faire sauter la mine.

Or, c'est à ce moment que l'accident est arrivé; le boute-feu, chargé de l'opération pour les agrandissements, a été trouvé mort ainsi qu'un de ses deux aides ; quant à l'autre, il est dans un tel état, qu'il est fort douteux qu'il survive à ses blessures.

C'est à côté du puits de descente que l'on devait faire sauter la mine; c'est là qu'on a trouvé le plus grand nombre de victimes.

Les victimes

Nous n'entrerons pas dans le détail des tentatives de toutes sortes qui ont été faites pour retirer immédiatement du fond les malheureuses victimes, pas plus que nous n'essaierons de raconter par le menu cette inénarrable histoire de la sortie des cadavres.

A chaque descente, la berline prend du monde, ici c'est un homme asphyxié, là, c'est un homme éventré, au crâne fracassé, gisant à côté d'un ouvrier plus heureux qui n'a été qu'étourdi. Tout cela remonte pêle-mêle et c'est au jour qu'on essaye d'établir l'identité de chacun.

Il faut dire, à la louange de la Compagnie, que les secours ont été organisés avec une telle rapidité que cinq minutes après l'accident, M. l'ingénieur était au fond de la fosse, et qu'un quart-d'heure après, quatre victimes étaient déjà remontées.

Les éboulements avaient bouché les courants d'air ; on s'est mis immédiatement en demeure de les rétablir.

Soixante-quatre ouvriers étaient dans la fosse. A quatre heures du matin, il n'en manquait plus que dix. Il est vrai qu'il a fallu travailler jusqu'à trois heures de l'après-midi pour retrouver ces derniers et s'assurer que personne ne manquait à l'appel.

On a retiré de la fosse 27 cadavres et 3 blessés.

Parmi les blessés, deux sont morts dans l'après midi.

Nous avons vu le troisième. Il est dans un état tel qu'il est peu probable qu'il survive à ses blessures. Le corps n'est qu'une plaie, la tête forme une cloche horrible à regarder, c'est épouvantable.

Dans les victimes, on estime qu'il y a environ 8 ou 10 célibataires; les autres sont des pères de famille, l'un même laisse dix pauvres enfants.

Pour éviter les scènes trop déchirantes, la Compagnie, au lieu d'étaler les cadavres dans une salle commune, les a fait transporter chacun à leur domicile, mais l'identité n'ayant pu être que très difficilement établie, il y a eu quelque confusion, d'où des scènes pénibles, lorsqu'on apportait un cadavre dans une maison. « Ce n'est pas encore mon père, disaient les enfants, ce n'est pas là mon fils, criait la mère, c'est le fils de *tel* ou tel, oh ! rapportez-moi mon fils, » et il fallait s'en aller frapper à une autre porte, en attendant que le malheureux mineur eût été reconnu par quelqu'un des siens.

Afin d'éviter l'agitation qu'amène fatalement une aussi épouvantable catastrophe, la Compagnie a tenu l'événement secret pendant quelques heures.

On transportait les cadavres à domicile, mais on priait les parents de ne pas avertir les voisins pour éviter des inquiétudes chez ceux qui n'étaient pas atteints dans les leurs, et qui auraient assiégé les puits et, dans leur sollicitude, auraient gêné les manœuvres et peut-être contribué involontairement à l'augmentation des victimes.

Parmi les mineurs qui ont péri dans cet horrible catastrophe, il n'en est qu'un nombre relativement restreint qui aient été brûlés, les autres ont été écrasés par un éboulement, asphyxiés faute d'air, ou projetés si violemment contre une des parois qu'ils ont été tués sur le coup.

Les autres ouvriers ont reçu une secousse plus ou moins forte chez quelques-uns, la commotion a été si violente qu'ils avaient perdu la notion de ce qui s'était passé. Mais à peine remontés au jour et remis de leur émotion, ils ont fait preuve d'un dévouement qu'on ne saurait trop louer, car tous ont voulu redescendre et chercher après ceux de leurs camarades restés au fond.

Dans sa simplicité, cet acte est si beau et si grand qu'il suffit de le signaler.

Arrivée des autorités

Le ministre de l'intérieur, le préfet du Nord, le préfet du Pas-de-Calais, le sous-préfet de Béthune et le parquet ont été immédiatement prévenus par dépêche.

M. le sous-préfet et M. le procureur de Béthune sont arrivés à 7 heures du matin. M. le préfet du Nord, M. Maulion, procureur général à Douai sont arrivés à 9 heures 22.

En arrivant, M. Cambon a déclaré que le ministre de l'intérieur enverrait certainement des secours aux familles des victimes, ce que quelques journaux ont traduit en disant un peu prématurément que le ministre avait envoyé des secours.

M. le procureur de Béthune et M. l'ingénieur des mines sont descendus au fond.

M. le sous-préfet de Béthune paraissait profondément affecté et déclarait n'avoir jamais rien vu de plus déchirant.

En dehors du personnel officiel, on remarquait un certain nombre de journalistes. L'*Echo du Nord*, le *Petit Nord*, l'*Ami du Peuple* avaient envoyés des reporters.

Les principaux renseignements avaient été donnés au public par la Compagnie de Lens, qui, reliée télégraphiquement avec la Compagnie de Liévin, recevait d'instants en instants les renseignements et les communiquait avec une grande obligeance aux personnes qui recouraient à sa complaisance.

Les explosions antérieures

Comme nous le disions en débutant, c'est la quatrième fois, depuis moins de deux ans, que les mines de Liévin sont aussi éprouvées.

Les explosions antérieures s'étaient produites aux fosses nos 2 et 5.

Si nos souvenirs sont exacts, le nombre des victimes fut de 12 la première fois, 3 la seconde, 9 la troisième. Aujourd'hui, le chiffre s'élève à 30.

Aspect de la commune

Dès que la nouvelle s'est répandue, elle a produit l'impression que l'on ne devine que trop.

Dans le bassin de Lens, ce fut une véritable consternation, et pendant toute la journée la route fut sillonnée de gens de Lens allant à Liévin chercher des nouvelles.

A Liévin même, grâce à la prudence de la Compagnie, tout s'est passé dans un grand calme.

Dans les conversations particulières, et même dans les familles les plus frappées, on n'entendait que ces mots : « C'est un grand malheur, mais un malheur dont personne n'est responsable car il n'est pas de Compagnie plus attentive pour assurer les conditions d'hygiène que celle de Liévin. »

Et ne pouvant s'en prendre à personne, les mineurs se résignent, en disant que leurs amis ont été frappés, mais qu'ils auraient pu l'être comme eux.

Chez les victimes

Nous n'avons pas voulu quitter le pays sans visiter quelques-unes des familles éprouvées. C'est aux corons de la Plaine, où il n'y a pas moins de 17 familles en deuil, que nous nous sommes rendus.

Presque partout, la situation est la même et ce qui persiste à nous frapper partout, c'est cette résignation fataliste que nous avons déjà signalée.

Nous ne ferons pas la description de toutes les maisons que nous avons visitées. Nous remarquons seulement que les cadavres n'ont rien de cette apparence de carbonisation qu'on prête souvent aux victimes du grisou; ils ont été brûlés, quelques-uns n'ont plus un cheveu, plus de moustaches ni de barbe, ils sont couverts de soufflettes, mais si la peau est noircie, c'est par la poussière de charbon qui s'est incrustée dans les chairs mises à nu; d'autres, dans un moment de frayeur, ont ramené les membres sur le tronc, se sont tenus la tête à deux mains, comme pour la protéger, et la mort les a surpris dans cette position, puis la rigidité cadavérique est survenue et l'on a attribué à un raccornissement par le feu ces contorsions, qui s'expliquent très naturellement.

Un cadavre, que nous avons vu, n'a pas été brûlé, mais a été projeté avec une telle violence contre une des parois des voûtes souterraines que le sternum a été brisé, le ventre ouvert et les entrailles jetées dehors.

Dans une maison, nous voyons un jeune homme à la face rougie, aux yeux ouverts et à la bouche béante, comme s'il voulait encore respirer; c'est un garçon de 30 ans, dont la figure a été roussie et dont le corps n'est qu'une plaie. Contrairement à presque tous les cas, les vêtements de celui-ci ont été entièrement brûlés. Le plus souvent, chose curieuse, les chairs sont atteintes et les vêtements sont épargnés.

Liste des morts

Voici la liste des morts:

François Rameaux, marié, sept enfants ; Augustin Bertiau, célibataire, devait se marier samedi prochain; Léopold Kessand, Victor Bertin, mariés; Louis Hainaut, porion, marié, trois enfants; Noël Chapelle, marié, Louis Vauthier, marié; P. Durand, marié; A. Simon, marié, deux enfants; Emile Manouvriez, marié, Victor Frelin, marié; Emile Glineur, marié; Morel fils, célibataire; F. Mathieu, marié; Paul Caury, cinq enfants; Morel père, trois enfants; A. Miloux, cinq enfants; E. Level, marié; René Oudart, marié; A. Dieu, marié, pas d'enfants; H. Lebrun, marié, quartorze enfants; F. Legay, marié; J.-B. Legrand, marié; A. Heurdequin, célibataire; A. Walquez et C. Goethins, mariés.

J. Roselet et A. Simon, qui ont été retirés vivants, sont morts tous deux dans la journée.

Le seul blessé qui survive est D. Cornet. Depuis jeudi après-midi il est pris de fièvre, le délire ne l'a pas quitté.

Les obsèques des victimes auront lieu samedi aux frais de la Compagnie. M. Vel-Durand prononcera un discours.

Les dégâts matériels

Les dégâts sont considérables. Il faudra du temps pour remettre la fosse en état d'exploitation.

Au point de vue matériel, les éboulements ont causé les plus grands dégâts.

Quatorze chevaux, qui étaient au fond, sont morts asphyxiés.

Il est absolument impossible d'évaluer, même approximativement, l'importance réelle des pertes.

CHRONIQUE LOCALE
ROUBAIX

Avis aux électeurs. — *On procède en ce moment à la révision des listes électorales.*

Que nos amis n'attendent pas à la dernière heure pour s'assurer s'ils sont inscrits, et que ceux qui ne le sont pas fassent les démarches nécessaires, car, cette année, l'inscription prend une importance exceptionnelle, puisque cette liste servira de base aux prochaines élections législatives.

Les électeurs doivent s'assurer avant le 4 février de leur inscription *ou de leur* maintien *sur les listes électorales. Elles sont déposées à la Mairie, bureau du secrétariat.*

Ceux qui seraient absolument empêchés de faire cette démarche, peuvent envoyer leurs noms, prénoms, âge et domicile au bureau du « Journal de Roubaix. »

Nous nous chargerons de vérifier leur inscription et, en cas d'omission ou d'irrégularités, ils seront aussitôt avertis.

Prière à tous nos amis de communiquer et de rappeler cet avis aux électeurs de leur connaissance.

L'*Echo du Nord* accueille notre rectification à propos des délégués sénatoriaux de Roubaix.

Le *Petit Nord* insiste et accentue son mécontentement.

Il paraît que ce n'était pas dans l'ordre du tableau qu'il fallait, selon lui, prendre les délégués.

Mais alors, où devait-on aller les chercher?

Dans la liste opportuniste, c'est-à-dire dans celle qui, au premier tour, a réuni le moins de suffrages, ou bien dans la liste radicale collectiviste qui est venue bien loin après la liste indépendante ?

Le suffrage universel ne compte donc plus pour le *Petit Nord* ?

Vous avez nommé un républicain et vingt-trois *réactionnaires*, nous dit-il.

Qu'en savez-vous ? Avez-vous scruté la conscience des délégués roubaisiens, et si quelques-uns ont affirmé publiquement leurs préférences politiques, connaissez-vous les opinions des autres ?

N'insistez pas sur l'engagement relatif au délégué sénatorial : votre cause est détestable ; votre argumentation ne tient pas.

La loi Ferry, cette loi monstrueuse, destinée à biseauter les cartes électorales, n'existait pas au 11 mai ; elle a été inventée quand on s'est rendu compte de la réaction formidable qui s'était produite dans les campagnes contre le gouvernement.

Cette loi, comme nous l'avons dit, a modifié du tout au tout la situation à Roubaix. Qui promet *un* ne promet pas *vingt-quatre* et nous vous déclarons que si la loi Ferry avait existé ou avait été seulement prévue au 11 mai, les candidats indépendants n'auraient pas pris d'engagement ou peut-être auraient-ils proposé aux électeurs un arrangement de ce genre : au premier tour nous avons eu 3,800 voix; nous donnerons au parti républicain, proprement dit, un nombre de délégués calculé sur le nombre de suffrages supplémentaires que nous recueillerons au second tour.

La base eut été juste, équitable et très avantageuse pour les républicains opportunistes, car, en réalité, fort peu parmi ceux qui, au premier tour, avaient donné leurs voix aux autres listes, ont voté, au second tour, pour la liste indépendante.

La différence entre les suffrages obtenus par cette liste au premier tour et ceux qui lui sont venus au second tour, doit être attribuée en majeure partie aux abstentionnistes du 4 mai. Un simple examen des listes d'émargement et le nombre des voix « *modérées* » données à la liste collectiviste (plus de 1,600 !!!) suffisent à le prouver.

Pour qui connaît personnellement les délégués de Roubaix, il est évident que l'ordre du tableau a donné une part très large aux partisans de la forme républicaine.

Nous ne disons pas que ces Messieurs comprennent tous la République comme le *Petit Nord*...

Peut-être se rapprochent-ils davantage de la politique de M. Jules Simon et suivront-ils de préférence ses conseils... peut-être, pensent-ils avec lui *qu'il ne faut pas se laisser « faire » par les candidats opportunistes*, mais le *Petit Nord* n'aura certes pas le mauvais goût de contester le républicanisme de M. Jules Simon.

A. R.

Des placards portant en tête ces mots : Aux ouvriers sans travail ! ont été affichés la nuit dans diverses rues de Roubaix et enlevés ce matin par la police.

Ils invitaient ces ouvriers sans travail à se réunir (à une date prochaine) aux socialistes révolutionnaires, pour une manifestation qui aurait lieu sur la Grande-Place.

Voudrait-on accentuer l'agitation socialiste à Roubaix, ou ces placards sont-ils l'œuvre de mauvais plaisants ?

Quête au profit des écoles libres. — Dimanche prochain, les dames du denier des écoles catholiques feront une quête au profit de l'Œuvre, à l'église paroissiale de Saint-Martin, à la messe de neuf heures, à la grand'messe et à la messe de midi.

Le Révérend Père Monvoisin, des Frères prêcheurs, donnera une instruction à la grand'messe et à la messe de midi.

Plusieurs artistes veulent bien prêter leur concours, et par leur talent donner plus de pompe à la solennité.

Engagements volontaires. — D'après les instructions données par le ministre de la guerre, les engagements volontaires de Français sont ouverts, pour l'année 1885, dans tous les corps de troupe, sauf pour les trois premiers régiments de chasseurs d'Afrique, dont les effectifs sont complets, et pour les 25 sections de commis et ouvriers d'administration, dont les effectifs sont être considérablement réduits.

Les nombres sont fixés ainsi qu'il suit :

40 dans chacun des 144 régiments d'infanterie et dans le régiment des sapeurs-pompiers de Paris ;

20 dans chacun des 30 bataillons de chasseurs à pied ;

30 dans chacun des 12 régiments de cuirassiers et dans chacun des 26 régiments de dragons ;

50 dans chacun des 20 régiments de chasseurs à cheval et dans chacun des 12 régiments de hussards ;

13 dans la cinquième compagnie de cavalerie de remonte, pour l'atelier d'arçonnerie de l'école de Saumur ;

37 dans chacun des 19 régiments d'artillerie à 12 batteries ; 32 dans chacun des 19 régiments d'artillerie à 11 batteries ; 20 dans chacun des 16 bataillons d'artillerie de forteresse et dans chacun des 2 régiments de pontonniers.

180 dans chacun des 4 régiments du génie ; 12 dans chacune des 4 compagnies militaires de chemins de fer ;

10 dans chacun des 20 escadrons du train :

En nombre illimité dans les 4 régiments de zouaves, les 4 régiments de tirailleurs algériens, le 4e régiment de chasseurs d'Afrique ;

Suivant les exigences du service, dans les 10 compagnies d'ouvriers d'artillerie, les 3 compagnies d'artificiers, les 20 sections de secrétaires d'état-major, les 25 sections d'infirmiers.

Un concert. — La société chorale la *Cæcilia roubaisienne* organise un concert vocal et instrumental pour dimanche prochain, 18 courant. Cette soirée aura lieu au local de la société, 159, rue de l'Alma, et commencera à 7 heures précises.

Un second concert sera offert aux membres honoraires, à l'Hippodrome, dans les premiers jours de février.

Une soirée récréative. — La société l'*Alliance Chorale*, établie chez M. Dumoulin, rue Jeanne-d'Arc, offrira, à ses membres honoraires ainsi qu'à leurs familles, une soirée récréative, le dimanche 18 janvier, à 7 heures, en son local, avec le concours de M. Trémel, surnommé le *Poète de la Guitare*

Cette soirée promet d'être très attrayante et sera terminée par une tombola.

Il ne sera pas envoyé d'invitation. MM. les membres honoraires sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

La neige est tombée en abondance durant la journée du jeudi, et le soir tout Roubaix s'est couvert d'un blanc manteau Dans les rues fréquentées, cette neige s'est transformée en boue noire et glissante, particulièrement désagréable aux piétons.

Quant aux conducteurs de voitures, ils ont été dans un grand désarroi. Les chevaux, qui avaient déjà de la peine à marcher sur les voies pavées ou planes, éprouvaient mille difficultés à avancer dans les rues inclinées, et plus d'un équipage n'est parvenu à bouger de place qu'après de longs et pénibles efforts.

La température hivernale dont nous jouissons est générale dans l'Europe occidentale et semble devoir persister.

Tribunal de simple police. — Dans son audience de jeudi matin, le tribunal de simple police a prononcé un grand nombre de condamnations pour ivresse (procès-verbaux dressés durant le mois de décembre). Trois de ces disciples de Gambrinus, dont le cas était plus grave que celui des autres, ont été gratifiés chacun d'un jour de prison et de 5 fr. d'amende. Ce sont Victor Colette, Floris Cattiaux et Emile Guermonprez, de Wattrelos.

Un marchand ambulant, François Duprez, a été également condamné à 1 jour de prison pour violences légères sur la personne de F. D...

Le tribunal a infligé 1 jour de prison et 11 fr. d'amende à un bruyant tapageur nocturne, Emile Braye, qui s'était pris de querelle avec deux autres jeunes gens et avait troublé le repos des habitants de son quartier.

FEUILLETON DU 17 JANVIER — (N° 40.)

LA PEAU DU MORT

XX

SUITE.

Trois quarts d'heure après, la pitoyable dame, remise sur pied, mais pâle, affaissée, se tenant à peine debout, quittait le Palais de Justice pour rentrer chez elle.

On se souvient que Montussan lui avait promis la veille de venir lui demander des renseignements sur ce qui devait s'être passé.

Le bohême, en effet, s'était mis en chemin bien avant l'heure où il comptait se présenter chez Laurence.

Il était attiré par un aimant contre lequel il n'avait aucune force.

Trois heures sonnaient lorsqu'il arriva rue Racine. On ne l'attendait qu'à quatre.

Mais néanmoins, il allait se décider à monter lorsqu'il réfléchit que Geneviève était toute seule.

Se trouver en tête-à-tête avec elle eût été pour lui un bonheur immense, mais aussi un bonheur bien dangereux, car il ne pouvait répondre de se posséder assez pour ne pas laisser échapper son secret, et il avait trop peur de paraître ridicule aux yeux de cette enfant qui en aimait un autre.

Il s'arrêta donc et se mit à faire les cent pas sur le trottoir en attendant Mme Largeval qu'il ne pouvait pas ne pas voir entrer.

L'attente fut plus longue qu'il ne l'avait pensé. Laurence était restée au moins quatre heures dans le cabinet du juge et son attaque de nerfs l'avait encore retardée.

Enfin elle parut au coin de la rue Racine et du boulevard.

Montussan se dirigea vers elle avec empressement, lorsqu'il la vit chancelante et la salua respectueusement.

— Que vous est-il arrivé, madame ? Vous souffrez ! lui demanda-t-il.

— Venez, venez, répondit-elle en le prenant sans façon par la main. Venez vite. Et elle dut faire un effort bien violent, car elle se mit à marcher d'un pas tel que Lucien avait de la peine à la suivre.

D'une seule traite elle monta ses quatre étages sans dire un mot, mais haletante, fiévreuse ne parvenant pas à dominer l'indicible émotion à laquelle elle était en proie.

Dès que la porte fut ouverte, la pauvre mère se jeta à corps perdu sur Geneviève qu'elle couvrit de baisers et à qui elle criait à travers ses sanglots :

— C'est ton père ! c'est ton père !

Montussan ne comprenait pas grand'chose à ce qu'elle voulait dire, et la pauvre Geneviève n'y comprenait rien du tout.

— Mon père ? répéta-t-elle sur un ton interrogatif. Mais, calme-toi, maman, calme-toi ; qu'est-il arrivé ?

— C'est ton père te dis-je ! ton père que j'ai vu.

Et Laurence éclata en sanglots en cachant son visage dans le sein de sa fille. Des mouvements convulsifs l'agitaient des pieds à la tête. On aurait juré qu'une pareille souffrance allait la tuer.

— Mon père que tu as vu ? répéta Geneviève.

— Oui, oui. Si tu savais. C'est épouvantable.

Montussan et Geneviève se regardèrent. La même pensée se lisait dans leurs yeux. Mme Largeval était devenue folle subitement.

La jeune fille fit signe à Lucien qui avança un fauteuil.

Geneviève avec des précautions charmantes, força tout doucement sa mère à s'asseoir. Puis, quand Laurence fut installée, la délicieuse enfant l'accablant de caresses et de baisers, s'agenouilla devant elle et lui dit :

— Je t'en prie, mère, reviens à toi. Quelque chose a dû t'effrayer, te troubler pour que tu sois dans un tel état.

— Elle ne comprend pas ! murmura Mme Largeval.

Montussan adressa un geste à Geneviève pour lui donner à entendre qu'il valait mieux la laisser parler. Ils croyaient évidemment tous les deux à un accident cérébral momentané.

Mais Laurence reprit d'une voix dolente :

— Eh ! peut-elle comprendre ? Est-il possible d'imaginer une si infernale fatalité ?

— Mais quoi donc, madame ? demanda Montussan, qui finissait par deviner qu'il y avait quelque chose dont il ne pouvait se faire une idée.

— Ah ! vous êtes encore là, monsieur Lucien. Merci. Ce que j'ai à dire à ma fille est si atroce, Dieu nous éprouve d'une si effroyable façon que j'ai perdu toute espérance.

— Madame !...

— Enfin, monsieur, me direz-vous pourquoi il y a des gens qui sont constamment malheureux ? Et parmi ceux-là il en est qui n'ont jamais commis une faute. En quoi méritent-ils un sort qui devient plus affreux à mesure qu'ils avancent dans la vie ?

A côté d'eux, on voit des coquins qui prospèrent, des bandits qui deviennent quelque chose et qu'on respecte; on voit des drôlesses passer femme du monde et mourir heureuses. Mais eux, quoi qu'ils fassent, quoi qu'ils entreprennent, quoi qu'ils essaient, tout leur échappe, tout se tourne invariablement contre eux, et c'est au moment où ils croient avoir enfin remonté assez haut leur rocher de Sisypho, que celui-ci leur retombe lourdement sur la tête et les écrase. Heureusement, il y a quelque chose de l'autre côté...

— C'est vrai, dit Montussan, qui voyait avec joie la grande douleur de Laurence bifurquer et se perdre dans des réflexions philosophiques. C'est vrai, il y a des gens prédestinés, semble-t-il, à être malheureux avec acharnement. L'univers s'arrêterait plutôt, la terre et les planètes cesseraient de tourner, croirait-on, s'ils devaient être l'objet d'un bonheur quelconque.

Laurence repoussa doucement sa fille et se leva avec une certaine brusquerie.

On aurait juré qu'elle s'était un peu reposée en prononçant les quelques paroles auxquelles avait répondu Montussan, mais que la colère et le désespoir reprenaient le dessus.

— Vous ne savez pas une chose abominable? dit-elle.

— Non, répondirent en même temps Lucien et la jeune fille.

— L'accusé... vous savez, celui qui, dit-on, a tué deux hommes...

— Eh bien ! interrogea Geneviève haletante.

— Celui qui mourra peut-être sur l'échafaud...

— Parle, mais parle donc, mère, c'est mon oncle Remi.

— C'est ton père, malheureuse...

— Mon père, allons donc ! mon père ? Est-ce que c'est possible ? Voyons, quelque chose t'a fr